



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Renfort de la protection des centres de vaccination et professionnels de santé

Question écrite n° 41436

### Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson interroge M. le ministre de l'intérieur sur la protection des centres de vaccination, de dépistage et des pharmacies contre les actes de malveillance dans le cadre de la crise sanitaire. En effet, ayant dans sa circonscription un pharmacien qui a été à plusieurs reprises menacé de mort par des antivaccins, Mme la députée s'inquiète de la sécurité des professionnels de santé impliqués dans la lutte contre la covid-19. De plus, suite aux annonces présidentielles de la mi-juillet 2021, plus d'une vingtaine de centres de vaccination, de dépistage et de pharmacies ont été les cibles d'actes de malveillance. Ainsi, bien qu'une majorité de Français se déclare en faveur de la vaccination et du pass sanitaire, il y a parmi les personnes opposées une minorité qui use de la violence et n'hésite pas à faire des actes de malveillance. Régulièrement, des professionnels reçoivent des menaces anonymes et sont parfois victimes d'agressions physiques. Dans un communiqué de presse du 3 août 2021, l'Ordre national des pharmaciens et trois syndicats de la profession avaient ainsi appelé « à l'apaisement » suite à ce « déchaînement soudain de violence » à leur égard. Quant aux syndicats de médecins, ils appellent désormais leurs adhérents à porter plainte au moindre incident. Afin de limiter l'ensemble de ces actes, elle lui demande si des pistes sont envisagées afin de soutenir les collectivités et leur permettre d'assurer une meilleure protection des centres et des professionnels de santé.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Alexandra Valetta Ardisson](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41436

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 6 décembre 2021

**Question publiée au JO le :** [28 septembre 2021](#), page 7102

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)